

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikaflex-900 bronze 254 Formerly MSeal 900 Brz 254



Version 1.0      Date de révision: 09/03/2022      Numéro de la FDS: 000000273900      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 09/03/2022

### SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Sikaflex-900 bronze 254 Formerly MSeal 900 Brz 254  
Code du produit : 000000000057599593 000000000057599593  
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

#### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : Sika MBCC Canada, Inc.  
Adresse : 601 DELMAR AVE  
Pointe-Claire QC H9R 4A9  
Numéro d'appel d'urgence : ChemTel: +1-813-248-0585;

#### Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Produit chimique pour la construction  
Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Pas une substance ni un mélange dangereux.

#### Éléments d'étiquetage SGH

Pas une substance ni un mélange dangereux.

#### Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

### SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : Mélange à base de:  
polymères  
pigments inorganiques

#### Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No.-CAS	Concentration (% w/w)
dioxyde de titane	Pigment Blanc 6	13463-67-7	>= 5 - < 10
oxyde de fer(III)	Oxyde ferrique	1309-37-1	>= 1 - < 5
Noir de carbone	Noir de carbone	1333-86-4	>= 1 - < 5

La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikaflex-900 bronze 254 Formerly MSeal 900 Brz 254



Version 1.0	Date de révision: 09/03/2022	Numéro de la FDS: 000000273900	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 09/03/2022
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------

---

### SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- |                                                   |   |                                                                                                                                                                                                 |
|---------------------------------------------------|---|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Conseils généraux                                 | : | Les secouristes doivent veiller à leur propre protection.<br>Retirer les vêtements souillés.                                                                                                    |
| En cas d'inhalation                               | : | En cas de malaise après inhalation de vapeurs/aérosols : Air frais, secours médical.                                                                                                            |
| En cas de contact avec la peau                    | : | Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.<br>En aucun cas n'utiliser de solvant.<br>En cas d'irritation, consulter un médecin.               |
| En cas de contact avec les yeux                   | : | laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par un ophtalmologue                                                        |
| En cas d'ingestion                                | : | Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.<br>Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin. |
| Principaux symptômes et effets, aigus et différés | : | Aucun(e) à notre connaissance.                                                                                                                                                                  |
| Avis aux médecins                                 | : | Traiter de façon symptomatique.                                                                                                                                                                 |
- 

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- |                                  |   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|----------------------------------|---|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Moyens d'extinction appropriés   | : | Dioxyde de carbone (CO2)<br>Poudre sèche<br>Eau pulvérisée                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Moyens d'extinction inappropriés | : | Jet d'eau à grand débit                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Produits de combustion dangereux | : | vapeurs nocives<br>oxydes d'azote<br>fumées<br>noir de carbone                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Information supplémentaire       | : | Le danger dépend des produits et des conditions de combustion.<br>Refroidir avec de l'eau les récipients menacés par la chaleur.<br>Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts.<br>L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales. |
| Équipements de protection        | : | Porter un appareil respiratoire autonome.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikaflex-900 bronze 254 Formerly MSeal 900 Brz 254



Version 1.0      Date de révision: 09/03/2022      Numéro de la FDS: 000000273900      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 09/03/2022

particuliers des pompiers

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un vêtement de protection individuelle. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction
- Précautions pour la protection de l'environnement : Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Collecter séparément dans des emballages adaptés étiquetés et qu'il est possible de fermer. Eliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.

### SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Le produit n'est ni comburant, ni auto-inflammable, ni explosible.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.
- Conditions de stockage sûres : Conserver dans le conteneur d'origine. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.
- Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : PROTEGER DU GEL.

### SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
dioxyde de titane	13463-67-7	TWA	10 mg/m3	CA AB OEL
		TWA (Poussière totale)	10 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (fraction de poussière respirable)	3 mg/m3	CA BC OEL
		VEMP	10 mg/m3	CA QC OEL

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikaflex-900 bronze 254 Formerly MSeal 900 Brz 254



Version 1.0      Date de révision: 09/03/2022      Numéro de la FDS: 000000273900      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 09/03/2022

		(poussière totale)		
		TWA	10 mg/m3 (Dioxyde de titane)	ACGIH
oxyde de fer(III)	1309-37-1	TWA (Respirable)	5 mg/m3	CA AB OEL
		TWA (Fumées)	5 mg/m3 (Fer)	CA BC OEL
		TWA (Poussière)	5 mg/m3 (Fer)	CA BC OEL
		STEL (Fumées)	10 mg/m3 (Fer)	CA BC OEL
		VEMP (fumées et poussières)	5 mg/m3 (Fer)	CA QC OEL
		TWA (Fraction respirable)	5 mg/m3	ACGIH
Noir de carbone	1333-86-4	TWA	3.5 mg/m3	CA AB OEL
		TWA (Inhalable)	3 mg/m3	CA BC OEL
		VEMP (poussière inhalable)	3 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Fraction inhalable)	3 mg/m3	ACGIH

**Mesures d'ordre technique** : Assurer une ventilation adéquate.

### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Porter un appareil respiratoire certifié approprié si les limites d'exposition peuvent être dépassées.  
Utiliser la protection respiratoire approuvée par NIOSH.

Protection des mains

Remarques : Porter des gants protecteurs résistant aux produits chimiques. Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux : Portez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou des lunettes.

Protection de la peau et du corps : Choisir la protection corporelle en fonction du niveau d'activité et d'exposition.

Mesures de protection : Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Afin d'éviter une contamination lors de la manipulation, une combinaison de travail fermée et des gants devraient être portés.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikaflex-900 bronze 254 Formerly MSeal 900 Brz 254



Version 1.0      Date de révision: 09/03/2022      Numéro de la FDS: 000000273900      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 09/03/2022

---

Mesures d'hygiène : Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction

: Lors de l'utilisation, ne pas manger, ni boire, ni fumer. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau. Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.).

---

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : pâte

Couleur : bronze

Odeur : légère odeur

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : Non applicable

Point de fusion : Non applicable

Point de congélation : Donnée non disponible

Point d'ébullition : Donnée non disponible

Point d'éclair : 193 °C  
Méthode: ASTM D 93

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : pas facilement inflammable  
Méthode: dérivé du point d'inflammation

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikaflex-900 bronze 254 Formerly MSeal 900 Brz 254



Version 1.0	Date de révision: 09/03/2022	Numéro de la FDS: 000000273900	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 09/03/2022
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------

---

Densité de vapeur relative	: Plus lourd que l'air.
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: > 1 gcm <sup>3</sup>
Masse volumique apparente	: 1,800 - 2,400 kg/m <sup>3</sup>
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: Donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Non applicable
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Propriétés explosives	: Non explosif
Propriétés comburantes	: Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme comburant
Point de sublimation	: Donnée non disponible
Poids moléculaire	: Non applicable

---

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Stabilité chimique	: Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.
Conditions à éviter	: Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.  Éviter les températures extrêmes.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikaflex-900 bronze 254 Formerly MSeal 900 Brz 254



Version 1.0	Date de révision: 09/03/2022	Numéro de la FDS: 000000273900	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 09/03/2022
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------

---

Matières incompatibles	:	Acides forts Des bases fortes Oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	:	gaz/vapeurs irritants oxydes de carbone

---

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### **Toxicité aiguë**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Sensibilisation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Mutagenicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

<b>IARC</b>	Group 2B: Cancérogène possible pour l'Homme dioxyde de titane	13463-67-7
	Group 2B: Cancérogène possible pour l'Homme Noir de carbone	1333-86-4

#### **Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Information supplémentaire**

#### **Produit:**

Remarques : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikaflex-900 bronze 254 Formerly MSeal 900 Brz 254



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	09/03/2022	000000273900	Date de la première version publiée: 09/03/2022

Le produit n'a pas été testé. Les données toxicologiques sont déduites des propriétés des différents constituants.

### SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### Écotoxicité

##### Produit:

##### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

##### Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

##### Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

##### Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

##### Autres effets néfastes

##### Produit:

Information écologique supplémentaire : Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.  
Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'écotoxicologie sont déduites des propriétés des différents constituants.

### SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Eliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.  
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.

Emballages contaminés : Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale; ils peuvent ensuite être valorisés après un nettoyage adéquat. Les emballages qui ne peuvent être nettoyés sont à éliminer comme le produit qu'ils ont contenu.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikaflex-900 bronze 254 Formerly MSeal 900 Brz 254



Version 1.0	Date de révision: 09/03/2022	Numéro de la FDS: 00000273900	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 09/03/2022
----------------	---------------------------------	----------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### Réglementations internationales

##### UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

##### IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

##### Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

#### Réglementation nationale

##### TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA	:	Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)
DSL	:	Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

### SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

#### Texte complet pour autres abréviations

ACGIH	:	USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL	:	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique
CA QC OEL	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	:	8 heures, moyenne pondérée dans le temps
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA BC OEL / STEL	:	limite d'exposition à court terme
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentra-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Sikaflex-900 bronze 254 Formerly MSeal 900 Brz 254



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	09/03/2022	000000273900	Date de la première version publiée: 09/03/2022

tion associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TECl - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 09/03/2022  
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / FR